

KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France

Deloitte.

Deloitte & Associés 6, place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex France

Mersen S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

> Exercice clos le 31 décembre 2021 Mersen S.A.

Tour EQHO - 2, avenue Gambetta - CS 10077 - 92066 Paris La Défense Cedex





KPMG Audit Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France Deloitte & Associés 6, place de la Pyramide 92908 Paris La Défense Cedex France

Mersen S.A.

Siège social : Tour EQHO - 2, avenue Gambetta - CS 10077 - 92066 Paris La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société Mersen S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Mersen S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des comptes.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1-H « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne le changement de méthode relatif à l'étalement des engagements de départ en retraite sur les années retenues pour l'acquisition des droits, conformément à la recommandation modifiée de l'ANC 2013-02.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clès de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Notes 1-C, 3 et 4 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié

Au 31 décembre 2021, le montant net des titres de participation s'élève à 462 millions d'euros au regard d'un total de bilan de 702 millions d'euros, représentant un des postes les plus importants du bilan. Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 1-C de l'annexe, à chaque clôture de l'exercice, la société estime la valeur d'utilité de chacune de ses participations afin de déterminer si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable.

L'analyse menée repose sur une approche multicritère prenant en compte :

- en premier lieu, la quote-part des capitaux propres sociaux de chaque filiale,
- puis, le cas échéant, la valeur économique déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs qui intègre l'activité développée ainsi que les perspectives d'évolution.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes (i) au mode de détermination de la valeur d'utilité, principalement fondé sur des estimations qui nécessitent l'utilisation d'hypothèses ou d'appréciations de la direction, et (ii) à la réalisation de ces prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Notre réponse

Pour apprécier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes statutaires des entités ;





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Nous avons en outre testé l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité effectués par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versès ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Mersen S.A. par l'assemblée générale du 5 juin 1986 pour le cabinet Deloitte & Associés compte tenu des acquisitions ou fusion des cabinets intervenus depuis cette date et du 12 mai 2004 pour le cabinet KPMG.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la trente-sixième année de sa mission sans interruption et le cabinet KPMG dans la dix-huitième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.





Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-cí.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des comptes

Nous remettons un rapport au comité d'audit et des comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.



Deloitte.

Mersen S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Parmi les élèments communiques dans le rapport au comité d'audit et des comptes figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 21 mars 2022

KPMG Audit Département de KPMG S.A.

Catherine Porta

Paris La Défense, le 21 mars 2022

Deloitte & Associés

Anne Demerlé Associée

COMPTE DE RÉSULTAT

(En milliers d'euros)	2021	2020
PRODUIT D'EXPLOITATION (1)		
Produits des activités courantes		
Produits des activités annexes	1 931	1 465
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 931	1 465
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provision d'exploitation	2 500	0
Transfert de charges d'exploitation	580	735
Autres produits	20 094	16 098
TOTAL 1	25 105	18 298
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Autres achats	1	1
Charges externes	20 313	15 403
Impôts et taxes	531	591
Salaires et traitements	4 344	837
Charges sociales	754	1 023
Dotation aux amortissements et provisions :		
- sur immobilisations : dotation aux amortissements	30	30
- pour risques et charges : dotation aux provisions	613	356
Autres charges	335	311
TOTAL 2	26 921	18 552
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL 1 - 2)	(1 816)	(254)

(En milliers d'euros)	2021	2020
PRODUITS FINANCIERS (3)		
De participation	31 239	28 975
D'autres créances de l'actif immobilisé	0	5
Autres intérêts et produits assimilés	4 384	3 141
Reprises sur amortissements et provisions	3 210	370
Différences positives de change	12 325	8 703
TOTAL 3	51 158	41 194
CHARGES FINANCIÈRES (4)		
Dotations aux amortissements et provisions	11 123	42 207
Intérêts et charges assimilées	8 814	6 981
Différences négatives de change	15 042	6 239
TOTAL 4	34 979	55 427
RÉSULTAT FINANCIER (3 - 4)	16 179	(14 233)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	14 363	(14 487)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations de capital	2 138	3 654
Reprises sur provisions et transferts de charges	500	100
TOTAL 5	2 638	3 754
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	20	31
Sur opérations en capital	1 770	3 301
Dotations aux amortissements et provisions	420	300
TOTAL 6	2 210	3 632
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (TOTAL 5 - 6)	428	122
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	1 796	2 523
RÉSULTAT EXERCICE	16 587	(11 842)
TOTAL DES PRODUITS	80 696	63 246
TOTAL DES CHARGES	64 109	75 088

BILAN

ACTIF

		31 déc. 2021		31 déc. 2020
(En milliers d'euros)	Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques	7 618	7 618	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 095		1 095	849
SOUS TOTAL	8 713	7 618	1 095	849
Immobilisations corporelles				
Autres	368	353	15	164
Immobilisations corporelles en cours	532		532	0
Avances et acomptes	0		0	0
SOUS TOTAL	900	353	547	164
Immobilisations financières				
Participations	621 818	159 686	462 132	446 465
Créances rattachées à des participations	160 842	842	160 000	147 997
Autres titres immobilisés	5		5	5
Autres	2 742	0	2 742	3 695
SOUS TOTAL	785 407	160 528	624 879	598 162
TOTAL A	795 020	168 499	626 521	599 176
ACTIF CIRCULANT				
Avances et acomptes versés sur commande	0		0	0
Créances clients et comptes rattachés	1 897		1 897	4 201
Autres	69 636		69 636	87 035
Valeurs mobilières de placement				1 748
Disponibilités	974		974	30 311
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	893		893	684
TOTAL B	73 400		73 400	123 979
Charges à répartir C	836		836	628
Écarts de conversion actif D	1 547		1 547	6 532
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D)	870 803	168 499	702 304	730 315

PASSIF

(En milliers d'euros)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	41 642	41 728
Primes d'émission d'action	216 198	215 043
Primes de fusion	8 252	8 252
Écarts de réévaluation	3 252	3 252
Réserves indisponibles	5 490	5 490
Réserve légale	4 173	4 172
Autres réserves	79 637	82 119
Report à nouveau	589	24 411
Résultat de l'exercice	16 587	(11 842)
Provisions réglementées	235	235
TOTAL A	376 055	372 860
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	4 627	5 338
Provisions pour charges	2 674	5 243
TOTAL B	7 301	10 581
DETTES (a)		
Emprunts obligataires	2 329	2 329
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (b)	14 504	110
Emprunts et dettes financières divers	249 255	301 899
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		370
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	923	905
Dettes fiscales et sociales	2 180	1 289
Dettes fournisseurs d'immobilisations	1	1
Autres dettes	48 444	36 079
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL C	317 637	342 982
Écarts de conversion passif D	1 311	3 892
TOTAL GÉNÉRAL (A+B+C+D)	702 304	730 315

⁽a) Dont à plus d'un an : 243 430 moins d'un an : 74 204 (b) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : 13 385

Annexe au bilan et au compte de résultat

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

Note n°1	Règles et méthodes comptables	237
Note n°2	Analyses et commentaires	239
Note n°3	Valeurs immobilisées	240
Note n°4	Provisions	241
Note n°5	ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DES DETTES	242
Note n°6	ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	242
Note n°7	COMPTES DE RATTACHEMENT DES PRODUITS ET DES CHARGES	243
Note n° 8	CAPITAL	243
Note n° 9	Engagements	247
Note n° 10	CRÉDIT-BAIL	248
Note n° 11	RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	248
Note n° 12	EFFECTIF MOYEN	248
Note n° 13	VENTILATION CHARGE D'IMPÔT	248
Note n° 14	INTÉGRATION FISCALE	249
Note n° 15	ÉCARTS DE CONVERSION	249
Note n° 16	ACTIONS PROPRES	249
Note n° 17	Informations sur le résultat exceptionnel	250
Note n° 18	Informations sur les risques	251
Note n° 19	Consolidation	251

Note n°1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société Mersen SA pour l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions de la législation française, notamment du règlement ANC 2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A - Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés, pour leur totalité, sur le montant des primes d'émission d'actions.

B - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'achat ou de production.

Les durées d'amortissement sont déterminées en fonction de leur durée probable d'utilisation.

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques est comptabilisée en amortissements dérogatoires et enregistrée en charges exceptionnelles par la contrepartie des provisions réglementées inscrites au passif du bilan.

D'une manière générale, les durées de vie retenues sont les suivantes :

- logiciels et autres immobilisations incorporelles (basé sur la durée d'utilisation prévisionnelle):
 5 ans
- installations aménagements des constructions : 10 ans
- matériels de bureau et mobilier : 5 ans et 10 ans

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué afin de comparer la valeur nette comptable de l'actif immobilisé, tant incorporel que corporel, à sa valeur actuelle. Lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur nette comptable à la valeur actuelle. Aucune provision n'a été constatée à ce titre au cours de l'exercice.

C - Titres de participation, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport ou le coût d'achat. Des dépréciations peuvent être constituées si la valeur comptable est supérieure à la valeur d'utilité, cette valeur d'utilité étant déterminée par référence :

- En premier lieu, à la quote-part des capitaux propres sociaux de chaque filiale.
- Puis, le cas échéant, à la valeur économique déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs qui intègre l'activité développée ainsi que les perspectives d'évolution.

Les frais d'acquisition de titres de participation et des autres titres immobilisés sont incorporés au coût d'entrée des titres.

Les dotations et reprises sur dépréciations de titres ainsi que les provisions pour risques sur les participations détenues sont enregistrées en éléments financiers. Lorsque les titres sont cédés, les reprises de dépréciations sur ces titres de participation sont comptabilisées en éléments exceptionnels afin de ne pas déséquilibrer le résultat financier et le résultat exceptionnel.

D - Actif circulant - créances

Les créances douteuses font l'objet de dépréciation en fonction de la perte probable.

E - Opérations en devises

À la clôture de l'exercice, les créances et les dettes en devises sont valorisées au cours officiel du 31 décembre. La contrepartie de l'ajustement qui en résulte, est enregistrée dans un compte d'écart de conversion d'actif ou de passif.

Les profits de change latents n'interviennent pas dans la formation du résultat. Toutefois, une provision est constituée pour faire face aux risques représentés par les pertes de change latentes non couvertes sur ces devises.

F - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées de manière à couvrir les litiges, contentieux, engagements de garantie et risques, liés au cours normal des opérations de la Société, susceptibles d'entraîner une sortie probable de ressources.

Ainsi des provisions ont été constituées pour tous les risques significatifs que la situation ou les événements connus au 31 décembre 2021 rendaient probables.

G - Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les frais d'émission d'emprunt sont répartis sur la durée de vie moyenne estimée de l'emprunt.

H - Engagements de retraites et indemnités de départ

Les engagements de retraite complémentaire résultant de régimes « fermés » à prestations définies au profit d'une partie du personnel font l'objet de la comptabilisation d'une provision. Les engagements relatifs au personnel encore actif sont enregistrés en provision pour risques et charges. Ceux relatifs au personnel retraité sont portés à un compte de charge à payer.

L'engagement de retraite complémentaire spécifique aux dirigeants du Groupe fait l'objet d'une provision pour charges destinée à couvrir cet engagement de la Société.

Les indemnités de départ en retraite et les primes de médailles du travail des salariés, résultant de l'application des conventions collectives, sont constatées sous forme de provisions pour risques et charges.

Les engagements de départ en retraite et de médailles du travail sont calculés annuellement par des actuaires indépendants conformément aux dispositions de la convention collective des industries chimiques et à la recommandation de l'ANC 2013-02, mise à jour le 5 novembre 2021. Conformément à cette recommandation, la Société a opté pour un changement de méthode qui consiste à linéariser le coût de la prestation sur la période précédant l'âge de la retraite qui permet au salarié d'obtenir la prestation maximale. L'impact total de 482 K€(baisse de la provision) a été comptabilisé à l'ouverture de l'exercice 2021 en report à nouveau et a concerné l'ensemble des régimes d'indemnités de fin de carrière ainsi que le régime de retraite des dirigeants. Par ailleurs, la charge de retraite 2021 a été révisée au regard de cette nouvelle méthode.

La méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées : elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. L'obligation est partiellement financée au travers d'un versement externe dans le cadre d'une assurance vie collective dont l'actif est évalué à la juste valeur.

Les engagements de départ en retraite sont comptabilisés selon la méthode du corridor.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes:

- les rémunérations futures sont calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle au titre de l'inflation de 1,00 % et des augmentations individuelles additionnelles en fonction de l'âge;
- les variations des hypothèses actuarielles ne sont prises en compte qu'au-delà du corridor et amorties sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres bénéficiant du régime ;
- actualisation au taux de 0,90 %;
- taux de charges moyen de 40 % à 45 % ;
- taux de rotation du personnel déterminé par tranches d'âges ;
- taux de rendement des actifs : 2,50 % ;
- table de mortalité utilisée : TGH TGHF05.

I - Rachat d'actions

Les actions propres rachetées par Mersen dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès d'un établissement financier figurent, conformément à la réglementation française, en autres titres immobilisés.

Une dépréciation des titres est constatée lorsque la valeur d'acquisition des titres est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice.

Les éventuels titres rachetés pour être à terme annulés sont eux aussi comptabilisés en autres titres immobilisés pour leurs valeurs d'achat.

Lors de la cession des titres rachetés dans le cadre du contrat de liquidité, la perte ou le profit est porté en résultat exceptionnel.

Des actions propres peuvent être également rachetées par la Société sur le marché pour être attribuées à certains salariés et conformément à la réglementation française, sont portées en valeurs mobilières de placement pour leurs valeurs d'achat.

J - Résultat exceptionnel

La Société retient la conception du plan comptable général. Le résultat exceptionnel regroupe donc les opérations dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise. Ainsi les valeurs comptables et produits de cession d'éléments d'actifs immobilisés, les amortissements dérogatoires et exceptionnels sur immobilisations, les indemnités non récurrentes, les amendes et pénalités, ainsi que les charges connexes à ces éléments non courants sont regroupées dans le résultat exceptionnel.

K - Options de souscription d'actions et attributions gratuites d'actions

La Société a mis en place, pour certains de ses salariés, des plans d'options de souscription d'actions ou d'attributions gratuites d'actions.

Lors de la levée d'option de souscription d'actions par les bénéficiaires, des actions nouvelles sont émises et suivent le traitement d'une augmentation de capital classique. La prime d'émission est égale à la différence entre le prix de souscription payé par le salarié et le montant de l'augmentation du poste capital.

Lors de l'attribution des actions gratuites aux bénéficiaires, des actions nouvelles peuvent être créées et suivent le traitement d'une augmentation de capital par incorporation de réserves. Le montant du nominal de l'action est porté en augmentation du poste capital et le surplus en réserve indisponible.

Des actions propres peuvent être également rachetées par la Société sur le marché. Dans ce cas une provision pour charge est constatée lorsque la sortie de ressource est probable pour la Société et égale à la perte attendue lors de la remise des titres aux salariés concernés par le plan.

Note n°2 Analyses et commentaires

Compte de résultat

Chiffre d'Affaires et autres produits

Les produits des activités annexes (1 931 milliers d'euros) concernent, pour l'essentiel, la facturation de prestations en France et à l'étranger. Les autres produits (20 094 milliers d'euros) sont relatifs principalement à la redevance de marque et d'incorporels. Les produits de redevance de marque s'élèvent à 19 599 milliers d'euros contre 15 604 milliers d'euros en 2020. En effet il y avait une baisse importante de produits de redevance de marque en 2020 à cause de la baisse de la profitabilité des filiales du groupe impactée par le Covid.

Résultat d'exploitation

L'augmentation des salaires s'explique principalement par la hausse des effectifs de la société en 2021, la hausse des provisions de bonus et intéressements en lien avec la forte performance du groupe en 2021 alors que l'année 2020 avait été affectée par la crise sanitaire, et le versement sur le fonds collectif d'assurance destiné à financer les engagements de retraite à prestations définies souscrits par la Société à l'égard du Directeur Général. Ce versement n'a pas d'impact sur le résultat d'exploitation car la charge est compensée par une reprise de provision du même montant.

La perte d'exploitation s'inscrit à - 1 816 milliers d'euros et il correspond aux frais de fonctionnement de la holding et au résultat de la marque. Le résultat d'exploitation tient compte d'un nombre plus important de salariés qu'en 2020.

Résultat financier

Le résultat financier positif de 16 179 milliers d'euros a nettement augmenté par rapport à celui de l'exercice précédent de -14 233 milliers d'euros, car en 2020 la Société avait enregistré des dépréciations importantes de titres de participation dans un contexte sans précédent de crise sanitaire.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel affiche un gain de 428 milliers d'euros contre un gain de 122 milliers d'euro en 2020.

Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices 2021 est un produit de 1 796 milliers d'euros qui résulte de l'intégration fiscale de la société Mersen et de ses filiales françaises.

Bilan

En complément des notes figurant ci-après, les commentaires suivants sont apportés :

Immobilisations financières

L'augmentation en valeur nette de 26 718 milliers d'euros résulte principalement d'augmentation des prêts de filiales (12 846 milliers d'euros), et d'augmentations de capital de certaines filiales pour 23 667 milliers d'euros compensés des dépréciations complémentaires des titres des filiales (-8 000 milliers d'euros).

Endettement

L'endettement net total de la Société au 31 décembre 2021 a augmenté par rapport à 2020 :

(En milliers d'euros)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Concours bancaires courants	13 385	2
Emprunt obligataire	2 329	2 329
Emprunts & Dettes diverses	249 255	300 747
Autres Dettes (a)	45 346	32 074
Endettement total	310 316	335 152
Disponibilités	(286)	(32 059)
Autres créances (b)	(58 364)	(75 872)
Placements et Disponibilités	(58 650)	(107 931)
Prêts aux filiales	(160 001)	(147 335)
Autres immobilisations financières	(2 742)	(3 695)
Endettement net	88 923	76 191
dont: - plus d'un an	83 814	52 665
- moins d'un an	5 108	23 526

 ⁽a) Comptes-courants financiers créditeurs comptabilisés en « Autres dettes ».
 (b) Comptes-courants financiers débiteurs comptabilisés en « Autres créances ».

Sur les 310 millions d'euros d'endettement brut total, 215 millions d'euros proviennent d'utilisation de crédits et emprunts confirmés, 35 millions d'euros proviennent de l'utilisation du programme de

billets de trésorerie, le solde étant principalement lié à l'utilisation de lignes non confirmées (découverts bancaires ou autres lignes).

Note n°3 Valeurs immobilisées

(En milliers d'euros)		IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS & PROVISIONS			IONS
Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Valeur brute à la fin de l'exercice	Cumulés au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminu- tions	Cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement								
Concessions, brevets, licences, marques,								
procédés, droits	7 618			7 618	7 618			7 618
Immobilisations en cours	849	245		1 094				
TOTAL 1	8 467	245		8 712	7 618			7 618
Immobilisations corporelles								
Constructions, Installations techniques								
Autres immobilisations corporelles	368			368	203	150		353
Immobilisations en cours		532		532				
Avances et acomptes								
TOTAL 2	368	532		900	203	150		353
Immobilisations financières								
Participations	598 151	23 667		621 818	151 686	8000		159 686
Créances rattachées à des participations	147 997	88 255	(75 409)	160 843		842		842
Autres titres immobilisés	5			5				
Autres immobilisations financières	4 195	12 182	(13635)	2 742	500		(500)	0
TOTAL 3	750 348	124 104	(89 044)	785 408	152 186	8 842	(500)	160 528
TOTAL GÉNÉRAL	759 183	124 881	(89 044)	795 020	160 007	8 992	(500)	168 499

Note n°4 Provisions

(En milliers d'euros) Rubriques	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises provision utilisée	Reprises provision non utilisée	Changement de méthode	Montant fin exercice
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	235					235
TOTAL 1	235					235
Provisions pour risques et charges						
Indemnités départ retraite	112	60			(4)	168
Médailles du travail	7	1				8
Retraites dirigeants	3 289	433	(2 500)*		(478)	744
Charge honoraires	1 100					1 100
Risque garantie passif	500			(500)		0
Litige locaux		100				100
Risque société CL PI	70		(70)			0
Travaux remise en état locaux	0	320				320
Risque société Mersen MAROC	2 627	2 000				4 627
Charges de personnel	235					235
Perte de change	2 641			(2 641)		0
TOTAL 2	10 580	2 914	(2 570)	(3 141)	(482)	7 301
Dépréciation						
Titres de participation Mersen France SB	55 790	8 000				63 790
Prêt Mersen ITALTHAI	0	142				142
Prêt LECLANCHE CAPACITOR	0	700				700
Créances Flohe	500		(500)			0
Autres titres de participation	95 896					95 896
Titres auto-détenus	0					0
TOTAL 3	152 186	8 842	(500)			160 528
TOTAL GÉNÉRAL	163 001	11 756	(3 070)	(3 141)	(482)	168 064

^{*} En décembre 2021, avec l'accord du Conseil d'administration et après revue favorable du Comité d'Audit et du Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations, la Société a versé un montant de 2,5 millions d'euros (hors taxes et hors charges) sur le fonds collectif d'assurance destiné à financer les engagements de retraite à prestations définies souscrits par la Société à l'égard du Directeur Général. Ce versement anticipé d'une partie des engagements de retraite souscrits à l'égard du Directeur Général permet à la Société d'étaler dans le temps la charge liés à ces engagements.

Note n°5 Échéance des créances et des dettes

(En milliers d'euros) Créances	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	160 842	839	160 003
Autres immobilisations financières	2 743	2 427	316
Clients et comptes rattachés	1 897	1 897	
Autres créances	69 636	63 288	6 348
Charges constatées d'avance	893	893	
TOTAL	236 011	69 344	166 667

(En milliers d'euros) Dettes	Montant brut au bilan	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de 5 ans
Emprunt obligataire	2 329	2 329		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 504	14 504		
Emprunts et dettes financières divers	249 255	6 280	150 000	92 975
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	923	923		
Dettes fiscales et sociales	2 180	1 726		454
Dettes fournisseurs immobilisations	1	1		
Autres dettes	48 444	48 444		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	317 636	74 207	150 000	93 429

Note n°6 Écarts de réévaluation

(En milliers d'euros)

Réserves de réévaluation	
Au début de l'exercice	3 252
Reprise de l'exercice	0
À la fin de l'exercice	3 252

Note n°7 Comptes de rattachement des produits et des charges

(En milliers d'euros)

1. Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan ci-dessous		
Créances rattachées à des participations		426
Autres immobilisations financières		
Autres créances		383
Disponibilités		688
TOTAL		1 497
2. Montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan ci-dessous		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 280
Emprunts et dettes financières divers		802
Dettes fournisseurs exploitation et comptes rattachés		335
Dettes fiscales et sociales		1 894
Dettes fournisseurs investissements et comptes rattachés		0
Autres dettes		402
TOTAL		4 713
3. Montant des charges et produits constatés d'avance	Charges	Produits
Éléments d'exploitation	893	0
Éléments financiers	0	0
TOTAL	893	0
4. Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Frais d'émission emprunt au 01/01/2021	627	
Frais d'émission emprunt 2021	490	
Dotations aux amortissements 2021 des frais d'émission d'emprunt	(281)	
TOTAL	836	

Note n° 8 Capital

Capital

Au 31 décembre 2021, le capital social est fixé à 41 642 414 €, divisé en 20 821 207 (vingt millions huit cent vingt et un mille deux cent sept) actions, dont 20 820 470 (vingt millions huit cent vingt mille quatre cent soixante-dix) actions de catégorie A, et 737 (sept cent trente-sept) actions de catégorie E de 2 euros de valeur nominale chacune.

Options de souscriptions d'actions et attributions d'actions gratuites

Il est régulièrement offert à des cadres du Groupe la possibilité de souscrire à des options de souscriptions d'actions ou à des actions gratuites sous condition de rester dans le Groupe pendant un certain délai et sous condition d'atteinte d'objectifs internes ou externes.

Le Groupe a annoncé dans son communiqué de presse du 21 avril 2020, qu'il n'offrirait pas de telles possibilités en 2020.

Un plan de stock options a été attribué le 21 mai 2014.

Deux plans d'actions gratuites ont été attribués le 17 mai 2019 et trois autres le 20 mai 2021.

Des plans d'actions de préférence gratuites ont été attribués le 18 mai 2017 et le 17 mai 2018.

Les catégories de personnel bénéficiaires de ces stock-options ou de ces actions gratuites ont été validées par le Directoire ou ensuite par le Comité Exécutif du Groupe.

Les plans d'attributions d'actions gratuites ainsi que l'exercice des plans de stocks options peuvent s'effectuer par l'émission d'actions nouvelles. De ce fait aucune charge ni passif ne sont comptabilisés au cours de l'existence de ces plans.

Lorsque les titres sont rachetés sur le marché, une provision pour charge est constatée lorsque la sortie de ressources au profit du salarié est probable, pour le montant correspondant à la charge attendue pour la Société.

Les caractéristiques des plans de stocks options sont les suivantes :

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2014 Stock-options
Date d'attribution	21/05/2014
Date de disponibilité	21/05/2016
Date d'expiration	21/05/2021
Prix d'exercice ajusté (en euros)	22,69
Cours de l'action à la date d'attribution ajusté (en euros)	21,30
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	4,5
Volatilité	31,0 %
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	3,0
Taux sans risque	0,64 %
Période d'exercice (en nombre d'années)	5
Durée de blocage (en nombre d'années)	2
Nombre d'options/actions attribuées ajusté	150 000
Taux d'annulation annuel estimé fin 2014	5,0 %
Taux d'annulation annuel estimé fin 2015	5,0 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance	85
Estimation à fin 2014 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	142 505
Estimation à fin 2015 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	129 375
Estimation à fin 2016 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Estimation à fin 2017 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Estimation à fin 2018 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Estimation à fin 2019 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Estimation à fin 2020 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Estimation à fin 2021 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	112 200
Valorisation des options/actions	3,68 €
Valorisation en % du cours à l'attribution	17,3 %

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2021 - Dirigeants Actions gratuites	Plan 2021 - Managers Actions gratuites	Plan 2021 - Talents Actions gratuites
Date d'attribution	20/05/2021	20/05/2021	20/05/2021
Date de disponibilité	20/05/2024	20/05/2024	20/05/2024
Date d'expiration	21/05/2024	21/05/2024	21/05/2024
Prix d'exercice ajusté (en euros)	0,00	0,00	0,00
Cours de l'action à la date d'attribution (en euros)	29,90	29,90	29,90
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	3	3	3
Volatilité	36,40	36,40	36,40
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	3,0	3,0	3,0
Taux sans risqué	n/a	n/a	n/a
Période d'exercice (en nombre d'années)	3	3	3
Durée de blocage (en nombre d'années)	3	3	3
Nombre d'options/actions attribuées	84 000	100 800	12 000
Taux d'annulation annuel estimé fin 2021	5,0 %	5,0 %	5,0 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance (a)	100	100	100
Estimation à fin 2021 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	74 313	89 175	10 616
Valorisation des options/actions (b)	27,33€-16,02€	27,33€	27,33€
Valorisation en % du cours à l'attribution	91,4 % - 53,6 %	91,4 %	91,4 %

 ⁽a) La condition de performance provisoire retenue sur les plans d'attribution d'actions gratuites est de 100 % pour les trois plans d'actions gratuites.
 (b) valeurs unitaires correspondant aux conditions d'atteinte des objectifs internes (27,33€) et aux conditions de marché (16,02€).

Les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2019 - Dirigeant Actions gratuites	Plan 2019 Actions gratuites	Plan 2018 Actions gratuites
Date d'attribution	17/05/2019	17/05/2019	17/05/2018
Date de disponibilité	17/05/2022	17/05/2022	17/05/2021
Date d'expiration	18/05/2022	18/05/2022	18/05/2021
Prix d'exercice ajusté (en euros)	0,00	0,00	0,00
Cours de l'action à la date d'attribution (en euros)	30,90	30,90	39,50
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	3	3	3
Volatilité	29,39 %	29,39 %	30,00 %
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	3,0	3,0	3,0
Taux sans risqué	n/a	n/a	n/a
Période d'exercice (en nombre d'années)	3	3	3
Durée de blocage (en nombre d'années)	3	3	3
Nombre d'options/actions attribuées	59 000	84 000	67 050
Taux d'annulation annuel estimé fin 2018	n/a	n/a	5,0 %
Taux d'annulation annuel estimé fin 2019	5,0 %	5,0 %	5,0 %
Taux d'annulation annuel estimé fin 2020	5,0 %	5,0 %	5,0 %
Taux d'annulation annuel estimé fin 2021	5,0 %	5,0 %	5,0 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance	66(a)	100(a)	100
Estimation à fin 2018 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	n/a	74 345	59 343
Estimation à fin 2019 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	52 218	74 345	61 628
Estimation à fin 2020 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	54 967	78 257	64 871
Estimation à fin 2021 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	38 187	82 376	61 850
Valorisation des options/actions	28,24€ - 16,38€ ^(b)	28,24€ ^(b)	36,10€
Valorisation en % du cours à l'attribution	91,4 % - 53,0 %	91,4 %	91,4 %

⁽a) La condition de performance provisoire retenue sur les plans d'attribution d'actions gratuites 2019 est de 100 % pour le plan d'actions gratuites et de 66 % pour le plan d'actions gratuites Dirigeants.

Le plan d'action gratuite de préférence de 2017 a expiré en 2021 par la conversion finale des actions de préférence définitivement attribuées en 2019.

⁽b) valeurs unitaires correspondant aux conditions d'atteinte des objectifs internes (28,24€) et aux conditions de marché (16,38€).

Caractéristiques/Hypothèses	Plan 2017 Actions Gratuites Préférence	Plan 2018 Actions Gratuites Préférence
Date d'attribution	18/05/2017	17/05/2018
	18/05/2019	17/05/2020
Date de disponibilité	18/05/2021	17/05/2022
Date d'expiration	19/05/2021	18/05/2022
Prix d'exercice ajusté (en euros)	0,00	0,00
Cours de l'action à la date d'attribution ajusté (en euros)	25,15	39,50
Durée de vie estimée (en nombre d'année)	4	4
Volatilité	27,7 %	30,0 %
Dividende par action (% de la valeur de l'action)	3,0	3,0
Taux sans risque	n/a	n/a
Période d'exercice (en nombre d'années)	2 - 4	2 – 4
Durée de blocage (en nombre d'années)	2 - 0	2-0
Nombre d'actions de préférence attribuées ajusté	1 172	940
Nombre d'actions ordinaires attribuées ajusté	128 920	103 400
Taux d'annulation annuel estimé fin 2017	5,0 %	n/a
Taux d'annulation annuel estimé fin 2018	5,0 %	5,0 %
Taux d'annulation annuel estimé fin 2019	5,0 %	5,0 %
% d'actions/options acquises suite à l'atteinte de la condition de performance (a)	23	0
Estimation à fin 2017 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	117 782	n/a
Estimation à fin 2018 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	123 981	94 303
Estimation à fin 2019 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	127 179	99 266
Estimation à fin 2020 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	35 025	9 261
Estimation à fin 2021 du nombre d'options/actions ordinaires potentielles	29 746	9 361
Valorisation des actions ordinaires garanties (c)	21,35 € - 22,31 €	33,53 € - 35,03 €
Valorisation des actions ordinaires non garanties (c) (b)	6,44 € - 6,73 €	12,41 €- 12,97 €
Valorisation en % du cours à l'attribution des actions ordinaires garanties (c)	84,9 % - 88,7 %	84,9 % - 88,7 %
Valorisation en % du cours à l'attribution des actions ordinaires non garanties (c)	25,6 % - 26,8 %	31,4 % - 32,8 %

⁽a) Les conditions de performance provisoire retenues sur le plan d'attribution d'actions gratuites de préférence 2018 sont 0 % sur les actions non garanties. (b) Les actions non garanties sont soumises aux conditions de performance. (c) Résidents – Non-résidents

Variation des capitaux propres

(En milliers d'euros)

Montant au 1er janvier 2021	372 860
Résultat de l'exercice	16 587
Variation des provisions réglementées	0
Augmentations de capital	1 267
Réductions de capital	(1 687)
Changement de méthode comptable	482
Distribution de dividendes	(13 454)
Montant au 31 décembre 2021	376 055

Note n° 9 Engagements

Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)

Engagements donnés	
Garantie cash-pooling euro	8 000
Garantie Crédit Syndiqué et bilatéraux sociétés chinoises	22 347
Contre garantie Mersen Deutschland Holding sur cautions	8 000
Contre garantie Mersen USA holding sur cautions	9 000
Caution à la société Ganton en faveur de notre filiale Mersen USA Newburyport	4 232
Garantie location bâtiment Mersen Hittisau	2 265
Bail pour location immeuble Mersen SA	890
Contre garantie Mersen India sur cautions	2 288
Cautions et garanties diverses	1 226
TOTAL	58 248
Engagements reçus	0
TOTAL	58 248

Autres engagements réciproques

(En milliers d'euros)

Engagements donnés réciproques	
Couvertures de change	37 206
Couvertures de matières premières	959
TOTAL	38 165
Engagements reçus réciproques	
Couvertures de change	80 182
Couvertures de matières premières	959
TOTAL	81 141

La part des engagements reçus non couvert par les engagements donnés correspond majoritairement aux couvertures des prêts aux filiales en devises étrangères, adossés à des emprunts en euros, pour les transformer en emprunts libellés dans les devises des filiales concernées.

Avantages du personnel

Provisions au titre des indemnités de départs en retraites, médailles du travail et régimes de retraites complémentaires à prestations définies

(En milliers d'euros)

Valeur actualisée des obligations des régimes au 31/12/2021	5 879
Valeur mathématique des actifs de régimes	(2 899)
Ecarts actuariels non comptabilisés	(1 561)
TOTAL	1 419

Note n° 10 Crédit-bail

La Société ne dispose d'aucun crédit-bail en cours au 31 décembre 2021.

Note n° 11 Rémunérations des Dirigeants

La rémunération des organes de direction et d'administration versée directement par la Société ou de manière indirecte par certaines de ses filiales au titre de l'exercice 2021 est de 1 428 milliers d'euros.

L'engagement net de retraite des dirigeants s'élève à 4 611 milliers d'euros.

Note n° 12 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	0
Agents de maîtrise et techniciens	3,5	0
TOTAL	6,5	0

Note n° 13 Ventilation charge d'impôt

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû
Courant	14 364	0
Exceptionnel	428	0
Produit d'impôt net		1 796

Accroissement et allégement de la dette future d'impôt

(En milliers d'euros)	Début exercice	Variation exercice	Fin exercice
Amortissements dérogatoires	1		1
Provision pour retraites GPC	507	(48)	459
Provision rentes bénévoles	66	(18)	48
Provision pour retraites dirigeants	3 289	(2 545)	744
Indemnités de départ en retraite	112	56	168
Médaille du travail	7	1	8
Congés payés	18	39	57
Honoraires class action	1 100		1 100
Assiette de la dette ou du crédit futur(e) d'impôt (éléments significatifs)	5 100	(2 515)	2 585
Déficit groupe fiscal français	126 762	8 908	135 670
Total	131 862	6 393	138 255
Taux d'impôt futur retenu LT 2021	28,41 %		25,83 %
Taux d'impôt futur retenu LT à partir 2022	25,83 %		25,83 %
Montant créance future d'impôt	40 542		36 983

Note n° 14 Intégration fiscale

La Société Mersen a constitué depuis le 1er janvier 2013 un groupe fiscal au sens des articles 223 A et suivants du Code général des impôts. Ce groupe fiscal intègre, principalement, les sociétés Mersen France SB, Mersen France La Mure, Mersen France Gennevilliers, Mersen France Amiens, Mersen France PY, Mersen Corporate Services, Mersen la défense, Mersen Angers, Boostec et Idealec.

Le calcul de la charge d'impôt pour chaque filiale est établi chaque année comme si la société n'était pas membre du groupe fiscal. Cette charge d'impôt tient donc compte des déficits réalisés par la filiale durant la période d'appartenance au groupe fiscal qu'elle peut imputer selon les modalités du droit commun.

Aucune provision pour reversement d'impôt à une filiale déficitaire n'a été constituée eu égard à la situation actuelle de chacune des filiales. Par ailleurs, en cas de sortie du Groupe d'une filiale déficitaire, aucune indemnisation n'est prévue.

Le produit d'impôt apparaissant dans la Société mère correspond principalement aux paiements d'impôt des filiales bénéficiaires minoré de la dette d'impôt dû par le groupe fiscal à l'État.

La filiale est solidaire du paiement de son impôt au trésor en cas de défaillance de Mersen.

Note n° 15 Écarts de conversion

(En milliers d'euros)	Montants	Dont différences compensées par couvertures ou par position globale de change	Autres	Provision pour risque & charges
Sur immobilisations financières	1 547	1 547		
Sur créances				
Sur emprunts et dettes financières diverses				
Sur dettes				
TOTAL ECART CONVERSION ACTIF	1 547	1 547		
Sur immobilisations financières	(46)	(46)		
Sur emprunts et dettes financières diverses	(1 265)	(1 265)		
TOTAL ECART CONVERSION PASSIF	(1 311)	(1 311)		
Sur couvertures de devises bancaires (perte latente)				
TOTAL	236	236		

Note n° 16 Actions propres

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en place avec la société Exane BNP, la Société détenait 32 236 actions propres au 31 décembre 2021. Le Groupe détenait également 1 708 actions en vue d'une affectation aux plans d'attribution d'actions pour les salariés.

Note n° 17 Informations sur le résultat exceptionnel

Produits exceptionnels

(En milliers d'euros)

Sur opérations de gestion	
Retraites personnels non actifs	
Autres	0
SOUS TOTAL	0
Sur opérations en capital	
Produits de refacturation actions gratuites	1 678
Profits sur cessions titres auto-détenus	460
SOUS TOTAL	2 138
Autres	500
SOUS TOTAL	500
TOTAL	2 638

Charges exceptionnelles

(En milliers d'euros)

·	
Sur opérations de gestion	
Retraites GPC non actifs	20
SOUS TOTAL	20
Sur opérations en capital	
Pertes sur cessions titres auto-détenus	1 770
SOUS TOTAL	1 770
Dotation aux provisions	420
SOUS TOTAL	420
TOTAL	2 210

Note n° 18 Informations sur les risques

La politique de gestion des risques financiers est validée par le Directeur Général sur la base de propositions faites par la Direction Financière. Les opérations de couverture de change ou de matières sont effectuées dans le cadre de procédures strictement définies.

Risque de Liquidité

Mersen dispose des principaux contrats confirmés de financement suivants :

- Un crédit bancaire syndiqué multidevises mis en place en juillet 2012, amendé en 2014, 2017 et 2021. Son montant est de 200 millions d'euros et remboursable in fine en juillet 2024, après activation d'options d'extension en 2018 et 2019. Les intérêts payés sont à taux variable augmenté d'une marge de crédit.
- Un placement privé allemand (« Schuldschein ») de 130 millions d'euros mis en place en avril 2019 auprès d'un pool d'investisseurs européens et asiatiques d'une maturité de 7 ans, remboursable in fine. Les intérêts payés aux investisseurs sont fixes pour un nominal de 68 millions d'euros et à taux variable Euribor augmenté d'une marge de crédit pour un nominal de 62 millions d'euros.
- Un placement privé américain («USPP») de 60 millions de dollars US, à échéance en 2031, et 30 millions d'euros, à échéance en 2028, remboursables in fine auprès un pool d'investisseurs nord-américains, Ce placement privé a été signé en Mai 2021 avec mise à disposition des fonds en Octobre 2021 assurant le remboursement du précédent USPP de 50 Millions de dollars US à échéance novembre 2021, ainsi que, pour partie, le remboursement par anticipation du placement privé allemand de 60 millions d'euros à échéance initiale 2023. Les intérêts USPP payés aux investisseurs sont fixes.

Par ailleurs, dans le cadre de sa politique de diversification des sources de financements, Mersen a mis en place des programmes d'émission de NEU CP et de NEU MTN, respectivement en mars 2016 et mai 2020, d'un montant maximum de 200 millions d'euros

chacun. Au 31 décembre 2021, le programme de NEU CP n'est pas utilisé. Ces potentielles utilisations sont à maturité inférieure à 1 an et elles peuvent être substituées à l'échéance par des tirages du Crédit Syndiqué Groupe. Le programme de NEU MTN est utilisé à hauteur de 35 millions d'euros au total à échéances 2022, 2025 et 2028.

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêts consiste en des prises de position ponctuelles tenant compte de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque matières

Certaines sociétés du Groupe ont des achats de matières premières ou de composants constitués de matières premières telles que les métaux non ferreux comme le cuivre, l'argent et le zinc. Le cuivre et l'argent sont les deux métaux représentant des montants d'achats significatifs.

La politique de gestion du risque de prix sur matières premières consiste à ce jour en des prises de position sous la forme de contrat d'achat à terme de matières auprès de banques de premier rang. Elles sont répercutées de manière symétrique aux filiales concernées par les achats de matières premières.

Risque de change

La politique de gestion du risque de change consiste, sur la base d'un recensement complet des risques inter-sociétés et hors Groupe, à contracter avec des banques de premier rang des couvertures de change à terme.

Sauf cas particuliers, les couvertures auprès des banques sont centralisées au niveau de la maison-mère et répercutées de manière symétrique aux filiales concernées pour les couvertures de flux commerciaux, qu'elles soient basées sur des commandes spécifiques ou fondées sur des budgets annuels.

Note n° 19 Consolidation

La société Mersen est prise en intégration globale dans la consolidation du groupe Mersen.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(En milliers d'euros) Renseignements détaillés (valeur d'inventaire brute excédant 1 % du capital social)	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote- part de capital détenue			encaissés	avances	cautions
				Brute	Nette		consentis nets	et avals donnés
Mersen France SB S.A.S.	47 179	(18 360)	100	92 589	28 799		32 000	
Mersen France Amiens S.A.S.	22 477	5 484	100	25 402	25 402	3 521		
Mersen France Gennevilliers S.A.S.	12 617	(3 517)	100	43 896	38 196			
Mersen Corporate Services S.A.S. (France)	3 574	2 648	100	3 646	3 646	650		
Mersen France PY S.A.S.	4 651	4 327	100	48 788	29 411			
Mersen Boostec (France)	3 243	11 608	95,07	11 792	11 792			
Mersen Deutschland Frankfurt GMBH (Allemagne)	10 021	2 992	10	1 635	1 635			
Mersen Deutschland Holding GMBH & CO. KG	10 02 1	2 332	10	1 000	1 000			
(Allemagne)	28 726	(4 091)	100	28 700	19 236		9 000	8 000
Mersen Argentina S.A. (Argentine)	1	(9)	97,99	1 501	16			
Mersen Oceania Pty Ltd (Australie)	704	3 226	100	702	702	128		
Mersen do Brasil Ltda (Brésil)	9 038	(4 782)	100	25 172	5 296			
Mersen Canada Dn Ltee/Ltd (Canada)	1 341	2 965	100	1 322	1 322	2 533	6 809	
Mersen China Holding Co Ltd (Chine)	139 238	(4 281)	100	114 742	92 526			
Mersen Korea Co. Ltd (Corée du Sud)	6 857	8 837	100	15 260	14 740	1 349		
Cirprotec (Espagne)	1 063	6 765	100	16 458	16 458	2 309		
Mersen Ibérica S.A. (Espagne)	2 404	4 992	50,05	682	682			
Mersen Ibérica Bcn S.A. (Espagne)	2 043	3 364	100	2 396	2 396	91		
Mersen USA Holding. (États-Unis)	42 573	(22 745)	100	68 926	68 926	12 686	76 285	9 000
Mersen UK Holdings Ltd (Grande-Bretagne)	7 412	4 369	100	903	903			
Mersen Scot.Holding Ltd (Grande-Bretagne)	79 200	(8 628)	100	75 409	75 409		11 782	
Mersen India Pvt Ltd (Inde)	619	14 394	100	11 443	11 225			2 288
Mersen Italia Spa (Italie)	5 500	1 768	100	10 613	6 095		8 100	
Mersen Fma Japan KK (Japon)	384	8 825	8,70	2 977	917	109	383	800
Mersen Maroc SARL (Maroc)	2 918	(2 918)	100	5 886	0			
Mersen Mexico Monterrey S. de R.L. de C.V.								
(Mexique)	1 237	(147)	100	1 149	1 149		1 296	426
Mersen South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)	58	575	54,77	813	813			
Mersen LA DEFENSE	1	(142)	100	1	1			
Mersen Nordic AB (Suède)	195	1 366	100	551	551	841		
Mersen Istanbul Sanayi Urunleri AS (Turquie)	750	2 105	100	5 016	2 907			
Mersen Leclanche Capacitors	19	(19)	100	2 171	(29)		700	
Renseignements globaux (concernant les aut	res filiales	et participa	tions)					
Filiales (+ 50 %)								
Françaises								
Étrangères				1 097	887	100		
Participations (10 à 50 %)								
Étrangères				180	124			
Autres participations (moins de 10 %)				0	0			
TOTAL				621 818	462 132	24 562	146 355	20 514

Nota: Les informations relatives au chiffre d'affaires et au résultat ont été volontairement omises en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation dans un environnement international très concurrentiel.